L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS:
MERCREDI MATIN, 4 AOUT.

Revue de la presse française.

Le *Journal des Débats* persiste à croire à la possibilité de la dissolution pour le mois d'août:

"Qu'on veuille donc bien l'avouer: si l'on y mettait un peu de bon vouloir, l'une et l'autre ne pourraient-elles pas être achevées dans les vingt-sept jours qui nous séparent du 15 août?"

Le *Moniteur* reconnait que le vote du 15 juillet a donné une grande force au vice-président du conseil, "qui exécute proprement les gens pressés"; mais il ajoute:

"A notre avis, M. Buffet se compromettrait et s'affaiblirait s'il se croyait dès à présent obligé de considérer la gauche comme l'ennemi qu'il faut poursuivre et à qui il faut tout refuser.

"Le scrutin du 15 juillet n'est donc qu'un accident parlementaire qui ne change rien à la situation générale des partis pour l'avenir; il a tiré les bonapartistes d'une impasse, voilà tout."

Le *Rappel*, constatant que la future Assemblée ne pourra rien faire sans le Sénat, engage les républicains à se préoccuper de créer un Sénat républicain:

"Donc, occupons-nous des élections sénatoriales avec autant de sollicitude que des autres, et ne nommons que ceux qui promettront de travailler, de concert avec les représentants du peuple, à l'œuvre de réparation dont la perspective atténue les misères du présent. Sinon l'œuvre de l'Assemblée de Versailles lui survivra tout entière."

La *Liberté* refuse de croire à une *maladresse de M. Gambetta* intervenant jeudi dans la discussion, et voici les motifs qu'elle donne de cette intervention:

"Ces motifs, cependant, n'ont rien de mystérieux et sautent aux yeux des moins clairvoyants; les purs commençaient à gronder contre une politique de patience et de concessions à laquelle ils ne comprenaient rien, et M. Gambetta les voyait déjà prêts à lui montrer les dents. Il a compris qu'il fallait sans retard se remettre à hurler avec les loups, et il s'en est acquitté à la satisfaction générale de son parti, aux yeux duquel le voici maintenant réhabilité."

La *République française* déclare que les bonapartistes ont raison de ne pas cacher leur joie, et elle prétend établir une étroite solidarité entre eux et le ministre de l'intérieur:

"Cette fois, du reste, ils ne se vantent pas trop; ils sont dans leur droit. M. Buffet est bien tout entier à leur service; c'est pour leurs intérêts qu'il administre et qu'il travaille à détruire tous les autres partis. C'est pour eux qu'il conserve précieusement le personnel des préfets et des maires de combat.

"Il faut donc que M. Buffet renonce à dissimuler l'alliance qu'il a conclue à la tribune avec les bonapartistes; s'il a intérêt à ne point la montrer, ses protégés et alliés ont intérêt à s'en faire gloire, à la proclamer. Il n'échappera ni à leur remerciements, ni à leurs compliments."

Le passage suivant d'un article du *Petit Girondin* montre qu'on commence à penser, dans certains cercles radicaux, à opposer M. Louis Blanc à M. Gambetta:

"*L'âme de la démocratie*, on nous l'accordera sans doute, *respire au milieu des travailleurs de Paris, de Lyon, de Marseille, de Bordeaux*. Eh bien! la *Gironde* croit-elle que si Louis Blanc se présentait dans ces quatre villes contre Gambetta, qui est en ce moment son idole, ce serait Gambetta, *l'homme de la bourgeoisie, l'homme pour lequel il n'y a point de questions sociales*, ce serait Gambetta contre Louis Blanc qui serait élu? La *Gironde* pense-t-elle que la démocratie abandonnerait Louis Blanc et ouvrirait les bras à Gambetta? *Toute la question est là!* La *Gironde* devrait placer sa polémique sur ce terrain, et non point affirmer sans preuves que la démocratie s'éloigne de celui qu'elle critique et contredit."

"Qu'est-ce que le bonapartisme?" demande M. Saint-Genest dans le *Figaro* de ce matin. Il répond:

"La vraie conspiration bonapartiste, c'est votre faiblesse, c'est votre incapacité, c'est votre alliance avec les révolutionnaires. La vraie conspiration, c'est la peur de la démagogie, c'est le fantôme d'une seconde Commune; ce sont les municipalités rouges, les feuilles incendiaires, en un mot c'est le conseil municipal de Paris, ce conseil de radicaux qui a mis deux fois à sa tête l'insulteur de notre allié et sauveur l'empereur de Russie.

"Oui, ce conseil conspire mieux, à lui tout seul, que tous les comités secrets de M. Rouher. Quand, en face des ruines des Tuileries, on voit comme magistrats de la Cité les amis de ceux-là mêmes qui ont fait ces ruines, on regarde du côté de l'Empire, on regrette l'Empire.... et beaucoup de gens, qui n'ont jamais été bonapartistes, ne peuvent s'empêcher de dire: "Eh bien, si les libéraux sont incapables de nous assurer l'ordre, incapables de ramener la confiance, si les Bonaparte seuls ont le secret de la force et de la sécurité, que les Bonaparte reviennent donc! Nous les avons bien insultés, il y a quatre ans, mais nous avons besoin d'eux aujourd'hui."

"Ne protestez pas: si jamais l'Empire revient, il reviendra comme cela.

"Et maintenant je ne puis résister à apporter mon tribut d'éloges à M. Buffet qui, par son langage, sa haute raison, son inébranlable fermeté, s'est montré si véritable homme d'Etat. Il a détourné l'orage qui menaçait une fraction du parti de l'ordre pour le faire crouler sur les radicaux, ce qui est la seule manœuvre honnête et habile en ce moment!"

Le journal de M. Thiers, le *Bien public*, ne fait qu'une courte allusion à l'intervention intempestive de M. Gambetta:

"Mais, objecterez-vous, il y a des fous dans votre parti. Peut-être! Et qu'importe d'ailleurs! N'y en a-t-il pas parmi vous! Depuis quand juge-t-on une nation par les Charenton qu'elle renferme!"

Sans doute, M. Thiers aura laissé échapper quelque dure parole pour son nouvel ami, l'ex-fou-furieux, il aura parlé de Charenton, et le *Bien public* se fait l'écho de sa colère.

Il faut citer cette appréciation de M. Louis Veuillot dans l'*Univers*:

"Ce n'est peut-être que le commencement d'un autre imbroglio dont l'issue est ignorée; mais, pour le moment, il y a un dégonflement prodigieux de M. Gambetta, qui était en si bon train de devenir grand politique. Hier, il pesait des quintaux et tenait une place prépondérante: aujourd'hui il ne pèse quasi plus rien, mou comme un ballon éventré. Il s'est attiré ce malheur par une imprudence qu'on s'étonne qu'il ait commise. Il avait trouvé l'occasion bonne pour renverser tout au moins M. Buffet, il l'a heurté de sa masse; M. Buffet, profitant de la circonstance, l'a crevé de sa pointe. Le spectacle a été aussi curieux qu'inattendu.

"Au point de vue de l'art, il fait grand honneur à M. Buffet. Sans doute, ce n'est pas une grande merveille qu'une déchirure et une fuite de gaz; mais encore fallait-il que la déchirure fût faite à propos et d'une main ferme. Rien n'a manqué, ni le coup, ni la place. Depuis longtemps la tribune n'avait pas vu du travail plus proprement fait. M. Gambetta n'emporte aucune consolation. Il a été trop fougueux, trop éloquent, il a trop crié. On le blâme de s'être fâché comme un honnête homme, oubliant qu'il était encore trop fraîchement établi dans cette situation.

"Finalement, il gît. La suite à demain."

—On parle de deux messieurs, qui sont allés en Allemagne se battre au fusil.

—Au fusil!.... Peste! dira-t-on.—Eh! il n'est là rien qui doive étonner, en Allemagne surtout.

Dans ce pays les duels d'étudiants (il n'y en a jamais d'autres) sont soumis à certaines lois d'usage, qui ressemblent assez à la bouillotte, où chacun peut former l'enjeu de l'adversaire, qui ne peut reculer sans être taxé de couardise:

—Je me bats au pistolet, dit l'un.
—A la carabine, riposte l'adversaire.
—Soit, à cinquante pas?
—A trente pas!
—A quinze pas!
—A cinq pas!
—A un pas!
—Mais, pardon, monsieur, nos carabines nous passeront par-dessus l'épaule.
—C'est bien là dessus que je compte.

ASSESSEMENT.—Nos 202, 203 et 204. Voyez la colonne des notices spéciales. Mort de W. S. Pike, Marcus Sitges et Mme E. G. Roquash, payable au bureau de la "Mutual Aid Benevolent Life Insurance Association" de la Louisiane, rue du Camp No 19.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
GEO. L. MAYER, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St Landry.
M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, à Franklin, paroisse Ste-Marie.
F. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
F. F. BÉREAU, à la Passe-Christiane.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. BOYER, Moreauville, (Avoyelles).
R. RICULFI, Houma (Terrebonne).
SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELÉRY, Baie St-Louis, (Miss).

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donné par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No. 1.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Précinct.
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles.
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazine et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case à pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Basin.
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hopital et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
231 Coin Trémé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Trémé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Case à pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad.
252 Case Hook & Ladder No 3.
253 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue Champs Elysées.
313 Coin Baratelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons Enfants et Champs Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Labarpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*513 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No 24, Grands Hommes.
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
*615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Raynes et Dauphine.

L'ordonnance sur le paiement des taxes municipales.

Plusieurs erreurs s'étant glissées dans notre compte-rendu, nous reproduisons le texte officiel de l'ordonnance sur le paiement des taxes:

Mairie de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville, 17 février 1875.
No 2905—Série d'administration.)

Ordonnance relative au paiement des taxes arriérées, y compris celles de l'année 1873.

Il est ordonné que jusqu'au premier jour de juin 1875, le paiement des taxes de ville pourra se faire comme suit:

Les taxes de 1860 à 1870 inclusivement, entièrement en scrip, y compris l'intérêt sur les comptes de taxes et les frais avancés par la ville.

Les taxes de 1871, entièrement en scrip; pour l'intérêt sur les comptes de taxes et les frais avancés par la ville, la moitié comptant, le reste en scrip.

Les taxes de 1873, cinquante cents par $100, comptant, le reste, $2,50 par $100 en scrip; pour l'intérêt sur les comptes de taxes et les frais avancés par la ville, la moitié comptant et le reste en scrip.

Il est de plus ordonné que par le mot "scrip" employé dans l'ordonnance, on entend les jugements enregistrés, les certificats d'allocation, les mandats de taxes, l'argent de ville, les certificats de jurés, les certificats de coroner, les certificats d'excès de taxes, les réclamations auxquelles une ordonnance a pourvu, jusqu'en 1874, inclusivement, avec droit de transfert.

Il est de plus ordonné que dans aucune circonstance les conditions de cette ordonnance ne seront prolongées au-delà de l'époque fixée; que toutes les taxes qui n'auront pas été payées le premier jour de juin 1875, seront payables comptant, exclusivement.

Il est de plus ordonné que l'ordonnance No 2725, série d'administration, adoptée le 21 avril 1874, et l'ordonnance No 2915, série d'administration, adoptée le 29 décembre 1874, sont, par les présentes, rappelées.

Adopté par le Conseil de Ville de la Nlle-Orléans, le 16 février 1875.
CHARLES J. LEEDS, Maire.
Pour copie conforme:
J. H. HARDY, Secrétaire.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53
(Encoignure Bienville.)
Manufacture à vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER,
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.
12 déc—1an Nouvelle-Orléans

Collége Commercial de Dolbear

203......Rue du Canal......203

AU TROISIEME ETAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'institution reçoit, le jour et le soir des élèves de 8 à 60 ans. Classe de 4 à 5 heures, pour les dames.

LEVI DOLBEAR, président.
N. B.—Privilège d'élève à vendre.
31janv—1anMJD

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans,

Au No. 3 de la rue Carondelet,
A côté de la banque Nationale de l'Union.
Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.
A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.
—DIRECTEURS.—
Victor Maignan, W. B. Schmidt,
L. F. Générès, A. Bonnecaze,
B. Saloy, H. Labasse,
J. Bayle, H. Gally,
A. Chiapella.
12 fév—1an

CUNDURANGO BITTERS

De Maguire,
Le grand régulateur,
M. B. MORRISSON & CO., Agents,
Au coin des rues Magasins et Canal.
27 juin—3m D.Mar.J.

SPECTACLES, BALS, &c

THEATRE DE L'OPERA.

JEUDI, 12 AOUT 1875.

Représentation extraordinaire offerte par le CLUB DRAMATIQUE LOUISIANAIS, avec le gracieux et obligeant concours de Mmes Vezian et Desdet et de Mlle Eve Tablesteau, au profit des victimes de l'inondation en France et sous le patronage du comité de souscription.

COMITÉ D'ORGANISATION.
Dr. J. Tonatre, Président.
Membres du comité:
A. L. Tissot, A. Contin
J. L. Barjac, A. Bonnecaze,
J. M. Cressy, H. Damiens
Jh. Davis, R. Laffon de Ladebats,
Albert Paul.

COMITÉ DE RÉCEPTION.
Président honoraire:
M. le vicomte P. D'Abzac, consul de France.
A. L. Tissot, Président.
Membres du comité:
L. Brulatour, C. Vertinel,
E. Stephen, J. P. Sarrazin,
J. Desca, M. R. Fernandez,
Fd Mérilh, A. Godchaux,
J. Laverjat, Ed Ranquetat,
Ph. Laffon de Ladebat, E. Carrière,
P. Laborde, R. A. Silvestre,
A. Plassan, Jh. Davis,
C. André, H. Peralta,
A. Lelong, A. Bayhi,
J. B. Mondiegt, W. Peralta,
R. Canton.

Programme:
(A la demande générale:)
DON CESAR DE BAZAN.
Drame en 5 actes mêlé de chants par MM. Dumanoir et Dennery.
Distribution:
Charles II, (roi d'Espagne)......M. J. Cressy.
Don César de Bazan......J. L. Barjac.
Don José de Santarem......Albert Paul.
Le marquis de Montefior......L. N. Baqué.
Un capitaine......A. Montamat.
Un batelier......R. Mendes.
Un juge......V. Foulon.
Un alcade......W. F. Calongue.
Maritana, (chanteuse des rues)......Mlle E. Tablesteau
La marquise de Montefior......Mme Vezian.
Lazarillo......Mme Desdete.
Seigneurs, arquebusiers, peuple, par les membres du club.

Le spectacle commencera par
LE CHAPEAU BLANC.
(Comédie en un 1 acte par Octave Feuillet.)
Distribution:
Fernand, comte de Lussac......M. J. M. Cressy.
Clotilde......Mme Vezian.
Louison......Mme Desdet.

L'orchestre sous la direction de M. A. Davis.
Les portes seront ouvert s à 7 heures P. M.
On commencera à 7 1/2 heures très précises.
Prix du billet......$1 00.
31 juillet—

GRAND BAL

EN COSTUME DE FANTAISIE ET CALICOT.
—Donné au Bénéfice—
Des Inondés en France
—PAR LES—
DEMOISELLES DU 9me WARD
Dans la salle de la Louisiane, au coin des rues Pologne et Amour.
Le SAMEDI 7 Août 1875.
Prix du Billet......50 Cents.
S'adresser rue Lesseps No 31, chez Mlle EMMA RIDO.
31juil. au 7 août.

GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE

organisée au profit des inondés du Midi de la France,

Sous le patronage du comité de la souscription, des sociétés françaises de la Nouvelle-Orléans et du comité d'organisation ci-dessous.

Cette fête sera donnée
AUX FAIR GROUNDS
Le Dimanche, 15 août 1875.

COMITÉ D'ORGANISATION.

Présidents Honoraires:
M. le Consul de France, Vicomte d'Abzac.
M. Fel x Limet, prés. du comité de souscription.
C. E. Leeds, maire de la Nouvelle-Orléans.

Président:
M. Ernest Mérilh.

Vice-Présidents:
MM. les Présidents des Sociétés Françaises, Joseph Girod, Ed. Larue, L. Turle, Jque. Pochelu, Alex. Hausse, Ed Ehrhard, G. Maylie, Ch. Forest.
M. I. N. Marks, hon. L. A. Wiltz juge A. L. Tissot

Trésorier—M. M. Verguolle.
Secrétaire—M. Jules Desca.

Commissaires:
Alt Jacques, Augaud Emile, Artiguès Jean
Aldaton Aut, Antoni B, Aldigé P A
Arteigh Fran, Anglade J, Aldigé J
Brulatour P E, Bordelois E, Bouvier N
Bayle Joseph, Bonnet A, Bonnecaze Ed
Bonnecaze A, Boisseneau P, Bonnecarrère G
Baumgarden, Bock C B, Bugna S
Barangue J, Bassini E, Bercier Oscar
Chaffraix D A, Canton P N, Contoulous P
Camors J B, Catalogne Isidore, Chipot S
Carrière O, Courret J B, Carrazé F
Carrière E, Canteron P, Cambianne
Chiapella A, Castillon J, Chavigny H
Coutin A, Cazentre F, Chabert P P
Carrouché A, Chaplain L, Cazaux Dque
Claverie Jean, Carrère J P, Casse P
Camugli V, Campiglio B, Cazeaux F
Dugazon fils T, Dussan A, Dagorel A
D'Aquin Dr, Damiens H, Dutroy J P
De Roaldès Dr, Deschamps E, Domecq Jules
Dupaquier Dr, Dreyfous Abel, Deuéchaud K
Dufour Numa, Duvlau H, Dudoussat A
De Gas R, Dumestre Alex, Dubarry J P
Dubois Ed, Danty Ed, David Jos
Dabat B, Desbons F
Espy Germain
Fournier Stan, Fourcade St Cyr, Fourchy Paul
Fost Clément, Ferrand Jean, Francingues F
Finney Dr
Guillemet A, Grand L, Gendre P
Gouzy C, Gollain Théo, Grégoire L
Godeaux Alex, Gascon P, Grande C
Godchaux L, Gaudet Dr
Hincks J W, Huard Dr
Jos A, Jaufroid F, Jacquet Gust
Jarry Arthur, Joubert L
Kuntz W
Laborde F, Levy E, Lauverjat J
Laffon de Ladebat R, Lion M, Lanata A
Laffon de Ladebat P, Laffon A, Langlès J
Lopez D, Lafargue L, Lavedan L
Lacoume Ch, Lahargue Aug, Labasse H
Lubeurie Pre, Lafage Aug, Luigi A
Livran D, Lemonnier Dr
Macon P, Majeau M, Manaud Jules
Mérilh S Ed, Manuel H, Masseys Pierre
Manadé M, Mandin Ed, Marchand L
Musson M, Maillies André, Marchand E
Marmouget F, Maury Jean, Marquèze E
Meunier F, Marks Alex, Maylie G
Machéca J, Moreau F, Matharan E
Mondieght J B, Merrah H
Nippert V
Plaisent J, Paris Amédée, Pochelu R
Pitot A Sr
Queyrouze Léon
Roy J M, Rossi J B, Renaud'n F
Reiss J J, Radiat Paul, Randon F
Rolling Hubert, Raymond Ch
Stephens Emm, Saloy B, Sondain J
Ségassie J, Schweitzer J, Scheldecker Els
Sénac J, Strenna John, Seguin J B
Sarthou P, Socola A, Saux J M
Soule Irénée, Hte. Salomon
Tonatre Dr, Tiblier B, Tuyes Jules
Tujague F, Trescazes J B, Tujague Gull
Theurer R P, Torre G, Tardos J J
Vallon L, Walz A, Vincent Daniel
Xiques.

Le programme sera donné plus tard.
1ersout—

ANALYSE DE LA LOI MILITAIRE DU 27 JUILLET 1872.

AU POINT DE VUE DES PÉNALITÉS.

Le travail suivant que monsieur le Consul de France a bien voulu nous communiquer, complète les informations que nous avons déjà données sur le service militaire en France.

Tout Français ayant plus de vingt ans et moins de quarante ans doit le service Militaire,
Soit dans l'armée active,
Soit dans la réserve de l'armée active,
Soit dans l'armée territoriale,
Soit dans la réserve de l'armée territoriale.

TOUT FRANÇAIS ENTRE VINGT ET QUARANTE ANS, SANS AUCUNE ESPÈCE D'EXCEPTION POUR QUELQUE CAUSE QUE CE SOIT, DOIT SE FAIRE INSCRIRE SUR LE REGISTRE AD HOC TENU AU CONSULAT LE PLUS VOISIN DE SA RÉSIDENCE.

Quiconque ne se fait pas inscrire est déféré aux Tribunaux ordinaires, et puni d'une amende de dix francs à deux cents francs; il peut, en outre, être condamné à un emprisonnement de quinze jours à trois mois.

En temps de guerre la peine est double.

Toute fraude ou manœuvre par suite de laquelle un jeune homme a été omis sur les tableaux de recensement ou de tirage est punie d'un emprisonnement d'un mois à un an.

Les auteurs ou complices sont punis des mêmes peines.

Tout homme qui, ayant reçu un ordre de route, ne se rend pas à sa destination dans les délais fixés, est puni, sauf le cas où il peut présenter une excuse valable, d'un mois à un an de prison en temps de paix et de deux à cinq ans en temps de guerre. Dans ce dernier cas, à l'expiration de sa peine, il est envoyé dans une compagnie de discipline.

En temps de guerre les noms des insoumis sont affichés dans toutes les Communes du Canton de leur domicile.

Quiconque a recélé ou pris à son service un insoumis, ou favorisé son évasion, empêché ou retardé le départ d'un jeune soldat est puni de vingt à deux cents francs d'amende, et d'un emprisonnement qui peut aller jusqu'à six mois.

Ne compte pas pour les années de service militaire, le temps passé en prison en vertu d'un jugement.

Le Consul refusera désormais sa protection à tout français qui ne se sera pas conformé aux prescriptions de la Loi Militaire.

Jos. B. Hubbard

FABRICANT

ET

MARCHAND

DE

MEUBLES

TAPISSERIE,

MATELAS,

OREILLERS,

TRAVERSINS,

en mousse, crin et plumes.

Je viens d'opérer une nouvelle réduction dans mes prix et je mets en vente le plus grand choix de Bois de Lits, Armoires, Bureaux, Chaises. Tables, Lavabos, &c., qui se trouve dans le Sud.

JOSEPH B. HUBBARD.

Coin Remparts et Perdido.

Marchand de Glaces françaises, allemandes et américaines, avec cadres dorés ou en noyer, pour dessus de cheminées ou panneaux avec ou sans consoles.

Magnifiques Armoires à glace, simples ou doubles, en acajou, bois de rose, noyer ou chêne.

Plumes d'oies vivantes.

Porte-Linge.

JOSEPH B. HUBBARD

Fabricant et Marchand,

De Meubles de Salon, Sofas, Canapés, Fauteuils, Chaises longues et Berceuses.

MATELAS A RESSORTS,
ECHELLES DOUBLES,
Les meilleurs ressorts pour Matelas.

Ample satisfaction garantie.

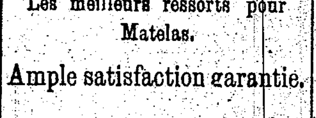

JOSEPH B. HUBBARD

No 122 South Rampart St.

Ebéniste et Marchand de Meubles de Salle à manger, de Bureau, de Vestibule et de Bibliothèque.

Meubles de Cuisine, d'Office, de Galerie et de Jardin.

Je continue la liquidation de mes affaires et je vends tout mon stock, en lots et à la pièce, aux prix les plus bas.

Conditions: Comptant.

JOS. B. HUBBARD,
122 Remparts, coin Perdido.
6juillet—

LOTERIE.

OCCASION RARE.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

—FERA—

Le SAMEDI,
25 Décembre 1875,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot—$100,000!

Un lot à chaque six billets!

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement le SAMEDI, 25 décembre 1875, à 10 heures du matin, à l'un des plus grands théâtre de la ville. Il sera accompagné d'un

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS.

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE!

20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS:

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL:

3580 lots (en or) s'élevant à......$502,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or, Du 25 décembre 1875,

TOUS LES BILLETS

—SONT—

Vendus pour des greenbacks

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations

qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans.
Lne.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.
15mai

"LES SOURCES CHAUDES,

(WARM SPRINGS,)

Dans le comté Madison, partie Ouest de la Caroline du Nord.

Ces sources sont à quatre milles de la ligne du Tennessee, sur les bords de la rivière French Broad, au beau milieu des plus hautes montagnes de l'Est du fleuve Mississippi, dans un pays qu'on a surnommé, avec raison, la Suisse de l'Amérique.

L'HOTEL n'est inférieur à aucun de ceux des villes d'eau des Etats-Unis; les eaux sont LIMPIDES, PUISSANTES, MINÉRALES et ÉLECTRIQUES, (température de 102 à 104 degrés Fahrenheit); elles égalisent la circulation, stimulent les organes de la sécrétion, et, le plus souvent, opèrent une guérison radicale de la goutte chronique et aiguë, des rhumatismes, de la paralysie, de la dyspepsie, de la névralgie, de la syphilis secondaire, des affections néphritiques et calculeuses, de la scrofule, des maladies de peau et des maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

Il y a aussi, près des sources chaudes, une source froide dont la couleur de dépôt et la température se rapprochent beaucoup de celles des eaux sulfureuses jaunes de la Virginie; l'odeur sulfureuse en est beaucoup plus forte. On s'y rend aisément, de toutes les villes du Sud, par les lignes de chemin de fer qui convergent dans le Tennessee oriental par la voie de la Mobile, de Montgomery, d'Atlanta, de Knoxville à Morristown, Tenn. Orient.

Les billets d'excursion ou pour tout le trajet se vendent dans toutes les villes du Sud, à raison de trois cents par mille.

PRIX DE LA PENSION:
$40 par mois, $12 50 par semaine et $2 par jour. Moitié prix pour les enfants au-dessous de 10 ans, au-dessus de 2 ans et les domestiques de couleur.
J. A. SAMPLE, directeur général.

Les personnes qui désireraient avoir les brochures et les circulaires sont priées de s'adresser au directeur ou aux pharmaciens de la ville.
12juin—1m

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance du Peuple DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Bureaux, No 5 de la rue St. Pierre,
QUATRIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1875.
Sur risques de feu......$48,427 54
de rivières......3,310 32
de mer......6,162 86
Total des primes......$57,900 72
Plus risques de 1874, non expirés......7,483 89
$65,384 61
Moins—Primes remboursées......1,356 58
Montant net des primes reçues......$64,028 03

Pertes payées dans la même période
Sur risques de feu......$27,285 18
de rivières......3,637 33
de mer......3,8[illegible]
Réfaction (rebate)......9,526 58
Réassurances......3,657 29
Taxes......3,432 24
Impressions, annonces, fournitures de bureau......765 80
Dépenses et intérêt en moins......10,409 69
58,989 27
Surplus......$5,038 79

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Billets pour actions......$271,804 80
Primes en voie de recouvrement......11,117 74
Billets de banques et autres billets......35 194 00
Propriétés foncières......6,631 82
Billets garantis......15,690 48
Billets garantis par hypothèque......13,825 69
Effets à recevoir......9,551 28
Meubles et installations de bureau......2,235 43
Compte suspendu......1,711 40
En caisse......8,945 69
Total de l'actif......$377,0[illegible] 33

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
Signé: R. M. DAVIS, Président.
Signé: A. SOCOLA, Vice-Président.
Signé: A. GRANGER, Secrétaire.

Signé sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, ce 15 juillet 1875.
A. D. DORIOCOURT, Notaire Public.
18juillet—

Compagnie d'Assurance Mutuelle —DES— Marchands de la Nlle-Orléans,

104......rue du Canal......104

VINGT-ET-UNIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1875 y compris les risques non expirés de l'année précédente:
Sur risques de feu......$590,621 05
Sur risques de mer......32,556 10
Sur risques de rivières......55,983 08
Total des primes......$678,160 23
En moins, primes non gagnées......121,466 00
Profit net sur les primes le 31 mai 1875......$[illegible]
Pertes payées—
Sur risques d'incendie......$257,244 41
Sur risques de mer......47,762 41
Sur risques de rivières......32,341 60
$[illegible]
Taxes......5,60[illegible]
Réassurances et primes remboursées......20,6[illegible]
Dépenses et quinze pour cent réfaction moins lo rét.......[illegible]
$[illegible]
Profit......$[illegible]

L'Actif de la Compagnie est comme suit:
Propriétés foncières......$282,814 42
Bons de la ville......228,110 [illegible]
Actions de banques, chemin de fer et autres......[illegible]
Billets garantis par hypothèques et gages......[illegible]
Effets à recevoir......[illegible]
Primes en voie de recouvrement......[illegible]
Bons de l'Etat......[illegible]
Actions d'assurance......[illegible]
Actions du Valette Dry Dock Comp......[illegible]
Bons hypothécaires du Turner's Association......[illegible]
Bons hypothécaires du Odd Fellow's Hall......[illegible]
En caisse......[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Signé sous serment par devant moi le 15 juin 1875.
JAMES FAHEY, Notaire public.

A un meeting du Bureau des Directeurs tenu le 14 juin 1875, il a été résolu de payer aux Actionnaires, sur demande, un intérêt de 10 pour cent pour l'année sur leurs actions.

DIRECTEURS:
P. Maspero, Ed. Toby,
D. Fajo, P. Fourchy,
E. Reiff, M. W. Smith,
L. F. Générès, J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix, J. M. Allen,
Chas. Lafitte.
8juin—1an

VINGT-SIXIEME ETAT ANNUEL —DE LA— Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

23 Mai 1875.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1875.

Primes d'incendie......$201,308 60
Primes de mer......42,344 83
Primes des rivières......114,114 23—$355,767 75
Montant des primes, moins la réassurance et les primes remboursées......276,187 74
Pertes payées et évaluées comprenant tout ce qui est connu et non payé—
Sur risques d'incendie......$99,347 64
Sur risques de mer......15,447 32
Sur risques de rivières......85,553 91—$140,348 80
Taxes, escompte au lieu de participation, moins intérêts, escomptes, &c......73,705 23—214,054 22
Laissant (après paiement de 10 pour cent sur le capital......$62,133 12
L'actif de la compagnie est comme suit:
Effets à recevoir......$43,674 01
Prêts sur bons et hypothèques......55,943 33—$99,617 34
Prêts sur actions, sur demande......137,433 58
Argent en banque......83,069 96—200,529 54
Propriétés foncières......118,759 42
Bons de la ville, actions de banques et autres......153,581 50
Primes en voie de recouvrement, comptes d'affaires en suspens, &c......37,814 11
Total de l'actif......$610,301 91

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.
Signé sous serment devant moi, ce 22 mai 1875.
WM. H. HOLMES,
Seconde Justice de paix,
Paroisse d'Orléans, Lne.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement de l'intérêt annuel de dix pour cent sur le capital de cette Compagnie, un dividende de TRENTE POUR CENT sera payé en ARGENT, à partir du 14 juin prochain, aux personnes qui assurent dans la Compagnie et qui ont droit aux dividende.

DIRECTEURS.
Thomas A. Adams, Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy, C. T. Buddecke,
John Phelps, Adam Thompson,
Henry Abraham, P. N. Strong,
Victor Meyer, Joseph Bowling,
Edward J. Gay, John M. Sandidge,
Simon Hernsheim, Simon Forcheimer,
Joseph B. Wolfe, R. B. Post,
Edward Pilsbury, John E. King,
Fred'k Camerden, J. L. Harris,
Andrew Stewart, Joseph Stone,
George Martin, Alfred Moulton,
L. C. Jurey, Edward Nalle,
George W. Sentall, A. Levi.
24mai

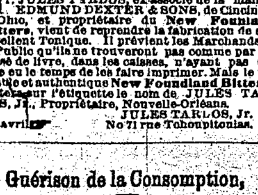

MR. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Founland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils ne trouveront pas comme par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les faire imprimer. Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.
JULES TARLOS, Jr.
No 71 rue Tchoupitoulas.
23avril

Guérison de la Consomption,

Aux éditeurs de l'*Abeille*.

Messieurs—Veuillez annoncer à vos lecteurs que j'ai

Un remède souverain pour la Consomption, pour tous les maux de gorge et toutes les affections pulmonaires, que j'ai guéri des centaines de cas et donnerai

$1000.00

dans un cas où il ne ferait pas de bien au malade. Ce remède m'inspire une telle confiance que je l'enverrai une fois, gratis, à la personne qui me le fera demander.

Veuillez montrer cette lettre à celles de vos connaissances qui souffrent de maux de gorge ou de maladies de poumons et obligez

Votre serviteur,
DR. T. F. BURT,
69 William Street, New-York
20 fév—6m.

VENTES JUDICIAIRES.

A. Lafargue & Co. vs. Gustave Sabatier.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6,691—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, sept août 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Ste-Anne, Du Maine et de Chartres, mesurant quarante pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la veuve et des héritiers de feu Antoine Boudousquié, suivant acte au rapport d'Adolphe Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 10 mai 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
11juil—3t

GERMANIA INSURANCE COMPANY

BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,
NLLE-ORLÉANS.
INCORPORÉE EN 1866,
ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.

H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Président.
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS:
J. Armbruster, J. Kohn, R. F. Theurer,
G. H. Braughn, Geo. Binder, P. Thormachlen,
H. Curtius, G. L. L. Mayer, J. Vocke,
C. Del Bondio, H. Oertling, Frank Vatter,
P. W. Dielmann, H. Redwitz, J. J. Weckerling,
A. Gaiser, L. Reder, J. A. Weber,
L. Grunewald, Thomas Schorr, H. Zuberbier,
J. Hassinger, H. Schultz, F. M. Ziegler.
1juin—1an

L. GIROT,

Tailleur et Marchand de Linge fait.

AU No 11 DE LA RUE DU CAMP.

Informe sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir un assortiment de marchandises du meilleur goût et de première qualité.

Chacun est invité à venir faire son choix pour le printemps et l'été. On trouve tous les avantages dans l'établissement de M. GIROT: belle étoffe, coupe élégante et prix réduits pour du comptant. M. Girot lui-même coupe toute sa commande et garantit tout ce qu'il entreprend.

Son stock d'habillements confectionnés est aussi fort remarquable et il est offert à des prix selon le temps.
18 nov—1an

Avez-vous besoin d'argent?

ADRESSEZ-VOUS à l'encoignure Dauphine et St-Louis. On y achète toutes sortes d'objets de seconde main, tels que meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols, etc.

Abonnement au cabinet de lecture, $1 par mois. On se rend à domicile. Ecrire franco.
J. BEGON.
16 fév—1an
coin Dauphine et St-Louis

AU PUBLIC.

Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies.
Témoignage local.

NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'"Anti Rheumatic Mixture", de M. W. L. Jurgiewicz, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.

Voir l'annonce.

James Regan, propriétaire des écuries du No 124 de la rue Baronne.
Stephen Kraus, coin des rues Annonciation et Washington.
Charles Roemer, propriétaire du magasin de sellerie du No 591 de la rue Tchoupitoulas.
A. Guth, de la boulangerie du No 21 de la rue Fulton.
Charles Bühler, grocer, coin des rues Gen. Taylor et Nayades.
Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.
Mme Ann O'Heron, 338 rue du Camp.
A. J. Wickes, 113 rue St-André.
Capt. Wm. Claiborne Harrison, 469 rue Dryades.
Eugène Frath, propriétaire du Pelican Brewery, No 35 rue Villeré.
George Niedernagel, 18 rue Villeré.
W. A. Kowalski, 103 rue Tchoupitoulas.
Jean Doratio, 95 rue Dauphine.
Capt. Jas. A. Sylvester, 344 rue St-Charles.
Mme M. J. Brown, sage-femme, 441 rue Magazine.
Mme E. Siebrandt, sage-femme, 221 rue du Camp.
H. R. Finegan, jaugeur en chef de la Douane des E. U.
O. T. Theisman, grocer, 94 rue des Magasins.
16 mars—1an

ANT. CARRIERE. O. CARRIERE. E. L. CARRIERE

A. Carrière & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.
No. 43, rue Vieille-Levée.

REÇOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olive.

Avances libérales sur consignations, à nos amis à Londres, Livre[illegible]
23 sept—1an

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENGEMANN, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste, en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des cas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c., avec les meilleures médecines de France.—Office 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne.—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 9 à 4 heures.
7mars—1an

Aux personnes qui souffrent de rhumatismes

Le grand nombre de personnes qui souffrent de cet affreux mal m'engage à offrir au public mon "ANTI RHEUMATIC MIXTURE"—mélange pour le rhumatisme—qui soulage instantanément et, le plus souvent, guérit.

J'ai guéri, depuis quinze ans, des milliers de personnes en Louisiane et à la Nlle-Orléans, grâce à l'emploi de ce remède merveilleux, et c'est qu'il y a de surprenant, une seule bouteille a suffi pour obtenir le résultat. Le "MIXTURE" ne guérit que les rhumatismes et, et après la première bouteille le malade n'a pas recouvré la santé, c'est qu'il n'a pas de rhumatismes. C'est la première fois que je fais part de ma découverte au public et, cependant mes succès sont tels que dans le succès. J'espère que les malades profiteront de mon remède et viendront ajouter leurs noms à ceux des personnes qui lui doivent leur délivrance.

M. Jurgielewicz a en sa possession des centaines de certificats de guérison que lui ont fourni les personnes qu'il a traitées, et qu'il montrera à quiconque le désirera.

A vendre par
W. L. JURGIELEWICZ,
Pharmacien au coin des rues Magazins et Tchoupitoulas, Nlle-Orléans, Lne.
8nov—1an

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.

Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par

J. A. LACROIX,

Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est:
Ventes rapides et légers bénéfices.
21 fév—1an.

Rapport sur l'Etat —DE LA— BANQUE NATIONALE DE L'ÉTAT

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du mercredi 30 juin 1875.

RESSOURCES.
Prêts et escomptes......$1,115,402 13
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation......556,000 00
Autres actions, bons et hypothèques......35,718 45
Dû par des agents de réserve, approuvés......98,731 96
Dû par d'autres banques nationales......23,095 88
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat......159,918
Propriétés foncières, mobilier et installations......139,716 10
Dépenses courantes et taxes payées......38,563 89
Primes payées......55,600 00
Echanges pour le Clearing-House......$121,818 32
Billets d'autres banques nationales......36,802 00
Petite monnaie, (y compris les nickels)......2,876 79
Espèces......77,379 17
Billets Legal Tender......466,853 00—$705,698
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis (5 pour cent du montant en circulation)......25,000 00
Dû par le trésorier des Etats-Unis (autre somme que le fonds de rachat de 5 pour cent)......1,000 00
Total......$2,996,545 95

PASSIF.
Capital payé......$850,000 00
Surplus......38,590 84
Autres profits non partagés......57,474 50
Billets de banque nationale, non rachetés......500,000 00
Dividendes non payés......6,931 15
Dépôts individuels sujets à des chèques......$1,322,571 09
Certificats "demand" de dépôts......7,000 00
Chèques certifiés......12,850 56
Chèques du caissier, non payés......100 00—1,342,521 65
Dû à d'autres banques nationales......79,511 16
Dû à des banquiers et à des banques de l'Etat......91,486 65
Total......$2,996,545 95

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.
Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la banque ci-dessus nommée, déclare solennellement que je crois le tableau qui précède exact.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
Signé sous serment pardevant moi, ce 14me jour de juillet 1875.
THEO. GUYOL, notaire public.
Exact—Témoins:
G. A. WILLIAMS,
JOS. DUNBAR,
WM. G. VINCENT,
Directeurs.
15juil—1t

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY.

Grande vente à l'encan

DE
TRENTE FERMES OU HABITATIONS DE CHOIX
DANS
LA PAROISSE PLAQUEMINES, RIVE GAUCHE DU FLEUVE.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau, No 31 de la rue du Camp, Nouvelle-Orléans.—Il sera offert en vente au magasin de Salomon Pailex, 25 milles au-dessous de la ville, MERCREDI, 15 septembre 1875, à 11 heures du matin—

LA PROPRIÉTÉ WOOD LAWN, subdivisée d'après un plan exposé au dit magasin en trente portions de terre avantageusement choisies pour la convenance des acheteurs.

CONDITIONS—Un cinquième comptant; la balance en cinq termes de un, deux, trois, quatre et cinq ans, avec garanties hypothécaires d'usage et-huit pour cent d'intérêt par an.

Cette vente est faite libre de toutes taxes maintenant exigibles, et le lot No 1 est offert sujet à un bail au prix de $[illegible] l'an.
10juil—7 t. v. et 7 f. o.

MEUBLES.

R. M. & B. J. MONTGOMERY,

Marchands de Meubles,

Bureaux et salles d'encan, au Armory Hall, 87 rue du Camp.

Depuis la grande baisse dans les prix des meubles, nous avons acheté les assortiments de meubles les meilleurs et les plus choisis que l'on puisse trouver au SUD, comprenant des ameublements de salons, dorés et doublés de SOIE, REPS et CRIN; ameublements de chambres-à-coucher des derniers genres et des derniers dessins; ameublements de salles-à-manger; meubles de bureaux et de bibliothèques; meubles ordinaires pour habitation; Glaces Françaises et Allemandes que nous offrons à des PRIX défiant toute concurrence aux ventes privées ou d'encan. Ayant l'intention de demeurer en ville et de continuer nos affaires, il sera de notre intérêt en même temps qu'un plaisir de contenter nos clients. Avant d'acheter ailleurs, venez visiter nos magasins.
23 mars—6m

MEUBLES.

L. C. ARNY,

A l'ancien établissement
Pour la mise en bouteille,
Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville,
(ancien magasin de J. A. Blaffer & Co.)

OFFRE à vendre, en bouteille,
ALE, PORTER
LAGER DE ST-LOUIS,
CIDRE & ALE AU GINGEMBRE,
VICHY, KISSINGEN et CONGRESS WATERS,
Ale draught de Philadelphie, de WM. MASSEY & CO—une spécialité.

Ale et Porter en barriques, pour les metteurs en bouteilles; ale, porter et cidre en baril, pour le draught; fournitures de metteurs en bouteille; outils, bouchons, fil d'archal, étiquette aux plus bas prix.
Sbm1—1an

Banque d'Epargne des Citoyens, GRUNEWALD HALL,

No. 22 rue Baronne.
J. L. GUBERNATOR, Président.
M. BENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité: cela encourage les enfants à les augmenter toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économies qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-delà; elle alloue un intérêt de 6 pour cent qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande.
[illegible]

NEUVIEME ETAT ANNUEL —DU— FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

37......Rue Carondelet......37
Nlle-Orléans, 10 mai 1875.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 30 avril 1875, savoir:

PRIMES DE L'ANNEE.
Sur risques d'incendie......$390,774 85
Sur risques de rivières......20,2[illegible]
Sur risques de mer......41,1[illegible]—$452,3[illegible]
En moins—
Primes non-expirées le 30 avril 1875......[illegible]
Primes remboursées......[illegible]
Montant net des primes......$[illegible]
PERTES PAYÉES, SAVOIR:
Sur risques d'incendie......$[illegible]
Sur risques de rivières......[illegible]
Sur risques de mer......[illegible]
Réassurances......14,[illegible]
Refaction (rebate)......[illegible]
Taxes d'Etat et de Ville......22,[illegible]
Dépenses brutes, bureau local et agences......[illegible]
Profits et pertes......[illegible]
Balance......$[illegible]
En plus, intérêts, escompte et épargne reçus......105,054 67
$[illegible]
En moins, 1er intérêt semi-annuel sur le capital payé et le second du......110,000
Balance net......[illegible]
En moins, réserves pour diminution de valeur des placements......[illegible]
Balance à partager sur le montant net des primes de 1874-5 et les primes non expirées de 1873-4......$117,140 00

L'actif de la Compagnie est comme suit:
En caisse......$ 894,483 [illegible]
Comptes en voie de recouvrement......50,328 [illegible]
Effets à recevoir, pour prêts sur actions et bons......522,923 [illegible]
Effets à recevoir à courtes échéances......38,011 [illegible]
Actions de banques et autres actions......218,103 [illegible]
Actions de chemins de fer de la ville......79,549 [illegible]
Bons de la ville et autres bons......110,681 [illegible]
Bons Masonic Grand Lodge of Louisiana......5,000 00
Bons de l'Odd Fellows Hall Association......5,000 00
Bons de l'Association de secours pour les veuves et les orphelins juifs......2,000 00
Propriétés foncières......60,135 00—$1,486,215 88
PASSIF.
Capital......$1,100,000 00
Réserves pour risque non expirés......89,742 [illegible]
Dividendes non payés (y compris dividendes d'intérêt et de prime du 30 avril 1875......177,655 [illegible]
Casuel (surplus)......118,818 [illegible]—1,486,215 88

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Signé sous serment pardevant moi, ce 12 mai 1875.
EDWARD IVY, notaire public.

Le 20 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer, SUR DEMANDE, un SECOND INTÉRÊT SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1875, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie (100,000) et un DIVIDENDE COMPTANT DE VINGT-CINQ POUR CENT aux Actionnaires ($171,768 88) du montant net de leurs primes participantes ou non expirées le 30 avril 1875 et de leurs primes participantes non expirées de l'année expirée le 30 avril 1874.

ED. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrét.

DIRECTEURS:
Moses Greenwood, R. M. Walmsley,
W. A. Johnson, A. Brittin,
John I. Noble, A. H. May,
John Chaffe, S. H. Snowden,
Richard Milliken, T. Lytt. Lyon,
Samuel E. Moore, Wm C. Raymond,
J. I. Warren, James S. Pressidge,
R. T. Buckner, Samuel H. Boyd,
Saml. Friedlander, Joseph McElroy,
A. A. Yates, E. R. Wheelock,
John I. Adams, Cyrus Bussey,
Isaac Scherck, Wm. J. Behan,
B. F. Eshleman.
23mai—1m

BANQUE NATIONALE DE LA NLLE ORLÉANS.

A la clôture des affaires du 2 octobre 1874.

RESSOURCES
Prêts et escomptes......$33,768 [illegible]
Tiré en sus......1,427 00
Bons des E. U. pour garantir la circulation......200,000 00
Autres actions, Bons et hypothèques......2,600 00
Dû par des agents de rachat et de réserve......8,277 [illegible]
Dû par d'autres banques nationales......6,896 51
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat......661 07
Propriétés foncières, mobilier et installations......10,000 00
Dépenses courantes et taxes payées......6,148 15
Primes payées sur bons des E. U.......24,000 00
Chèques et autres items au comptant......290 40
Echanges pour le Clearing-House......30,085 91
Billets d'autres banques nationales......19,277 00
Petite monnaie y compris les nickels......945 09
Espèces......844 15
Billets Legal Tender......70,000 00
Cinq pour cent, fonds de rachats......9, 00 00
Total......$714,922 01
PASSIF
Capital payé......$200,000 0
Surplus......1 000
Autres profits non partagés......72,802 44
Billets de la Banque nationale en circulation......178,230
Dépôts individuels......258,227 97
Certificats de dépôts payables sur demande......3,860 60
Certificats de dépôts à terme (time)......2,000 00
Dû à d'autres banques nationales......995 37
Dû à des banques et à des banquiers de l'Etat......2,733 83
Total......$714,922 01

Moi, John H. Pike, caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau ci-dessus exact.
JOHN H. PIKE, Caissier.
Signé sous serment pardevant moi, ce 7 octobre, 1874.
GEO. W. CHRISTY, Notaire Public

VENTES A L'ENCAN.

PAR O. VALETON.

Verreries! Verreries!

PAR O. VALETON, encanteur.—JEUDI 5 août, à 11 heures du matin—il sera vendu au magasin No 82 rue des Magasins,—
125 barils verreries assorties, consistant en verres, gobelets, carafes, pots de crème, etc., etc.
Conditions—Comptant. 4 août—

Bureau de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 13 décembre 1874.

A Messieurs les Membres Sociétaires de l'Union Française:

Conformément à nos statuts organiques, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport ci-joint, résumant les opérations de notre société pendant l'année écoulée:

Depuis le 1er décembre 1873, le nombre des personnes qui sont venues se faire inscrire sur nos livres, pour solliciter de l'emploi, a été de:
Hommes......228
Femmes......51—soit 288

Pendant cette période, le bureau a réussi à placer tant en ville qu'à la campagne:
Hommes......13[illegible]
Femmes......54—soit 191.

Divers malades qui se sont adressés à nous ont nécessité la délivrance de 35 bons. Les docteurs Landry, Hava et de Bausset, ainsi que messieurs Jas et Cusachs, pharmaciens, ont, comme par le passé et gratuitement, fait les visites et fourni les médicaments nécessaires au soulagement de ces malheureux. La direction, interprète de la société entière offre à ces messieurs ses sincères remerciement!

Notre cours d'anglais gratuit a marché régulièrement 3 fois la semaine et a été suivi par une moyenne de 15 à 20 individus.

Le nombre des nouveaux inscrits pendant cette période a été de 140.

Recettes.
En caisse le 12 décembre 1873......$ 77 65
Reçu en 12 mois (bal et cotisations......2,287 76—$24[illegible]

Dépenses.
Bons de secours délivrés donnant droite à 247 logements et 494 repas......$[illegible]
Secours en argent à diverses personnes......[illegible]
Aux inondés de la Louisiane......50 00
Cours d'anglais, 12 mois à $1[illegible]......[illegible]
Location du bureau, employé......[illegible]
Annonces, imprimés......[illegible]—[illegible]
En caisse aujourd'hui, 13 décembre 1874......[illegible]
J. B. MONDIEGT, [illegible]

RAPPORT SUR L'ETAT DE [illegible]TION —DE LA— Banque Nationale de l'Etat

A LA NOUVELLE-ORLÉANS,
DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE,
A la clôture des affaires, le Vendredi, 31 décembre 1874.

RESSOURCES.
Prêts et escomptes......$1,316,877 24
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation......556,000 00
Autres actions, bons et hypothèques......[illegible]
Dû par des agents de rachat et de réserve......[illegible]
Dû par d'autres banques nationales......[illegible]
Dû par des banquiers et des banques d'Etat......[illegible]
Propriété foncière, meubles et installations......[illegible]
Primes payées......[illegible]
Echanges pour le Clearing House......[illegible]
Billets d'autres banques nationales......[illegible]
Petite monnaie, y compris les nickels......[illegible]
Espèces, y compris des billets du Trésor payables en or......[illegible]
Billets, legal tender......[illegible]
Cinq pour cent, fonds de rachat......[illegible]
Dû par le trésorier des Etats-Unis autres que le fonds cinq pour cent de rachat......[illegible]
Total......$[illegible]

PASSIF.
Capital......$[illegible]
Surplus......[illegible]
Billets de banque nationale non payés......[illegible]
Dividendes non payés......[illegible]
Dépôts individuels......[illegible]
Dû à d'autres banques nationales......[illegible]
Dû à des banquiers et des banques d'Etat......[illegible]
Total......$[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.
Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la susdite banque déclare solennellement que je crois le susdit tableau exact.
CHARLES L. C. DUPUY, Caissier.
Signé sous serment pardevant moi, ce [illegible] janvier 1875.
THEO. GUYOL, Notaire Public.
Exact—Témoins:
FERDINAND [illegible],
ALF. MOULTON,
SAM'L FRIEDLANDER,
Directeurs.
17 janv—

Banque Nationale de l'Union,

A LA
NOUVELLE-ORLÉANS
DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE,
A la clôture des affaires le
JEUDI 31 JANVIER 1875.

RESSOURCES.
Prêts et escomptes......$[illegible]
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation......500,000 00
Autres actions, bons et hypothèques......[illegible]
Dûs par des agents de rachats et de réserve......[illegible]
Dû par d'autres banques nationales......[illegible]
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat......[illegible]
Propriétés foncières, mobilier et installation......[illegible]
Dépenses courantes et taxes payées......[illegible]
Echanges pour le Clearing House......[illegible]
Billets d'autres banques nationales......[illegible]
Petite monnaie et compris les nickels......[illegible]
Espèces et compris les billets du Trésor payables en or......[illegible]
Billets legal tender......[illegible]
Total......$[illegible]

PASSIF.
Capital payé......$600,000 00
Autres profits non divisés......[illegible]
Billets de Banque nationale non rachetés......[illegible]
Dividendes non payés......[illegible]
Dépôts individuels......[illegible]
Certificats de dépôts payables sur demande......[illegible]
Dû à d'autres banques nationales......[illegible]
Dû à des banques et à des banquiers étrangers......[illegible]
Total......$[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.
Moi, JAS. CHALARON, caissier de la susdite banque, déclare que je crois le susdit tableau exact.
JAS. CHALARON, caissier.
[illegible] sous serment pardevant moi [illegible]

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR
des victimes de l'inondation dans le Midi de la France.

Des listes de souscription pour venir au secours des malheureux victimes de l'inondation dans le Midi de la France sont déposées aux adresses suivantes:

Membres du comité:
Président honoraire: M. le VICOMTE D'ABZAC, consul de France, rue St-Louis;
Président: FÉLIX LIMET, bureaux de l'*Abeille* rue de Chartres No 73;
Vice-présidents: Joseph Girod rue du Maine No 72;
Edgar Larue, Cour Gallier;
D. Pochelu, rue du Canal No 103;
G. Maylié, rue Calliope No 8;
Alex. Hausse, au City Hotel;
Th. Forest, rue Hancock, 3e district;
Hte. Salomon, rue Vieille Levée No 75;
L. Turle, hôtel Washington, à Milneburg;
F. Tujague, rue de Chartres No 14;
D. A. Chaffraix, rue la Douane No 54;
Editeur du *Propagateur Catholique*, rue Royale No 167;
Trésorier: J. B. Camors, rue Tchoupitoulas No 61;
Secrétaire: J. B. Mondiegt, banque des Workingmen, rue du Canal No 94;
Membres: Ernest Mérilh, maison A. Rochereau & Co., rue St-Louis;
Léon Godchaux, rue du Canal No 81;
Jean Schweitzer, rue Royale No 160;
E. Guillemet, rue de la Douane No 52;
B. Anthony, coin Ursulines et Peters;
J. P. Dubarry, Marché Dryades;
Théo. Gollain, coin du Maine et Vieille-Levée;
Jules Manaux, coin Poydras et Remparts;
P. Gendre, rue des Magasins, coin Peniston, (6e district);
F. Renaudin, Marché Ste-Marie;
L. Grégoire, rue St. Andrew No. 248 et Magazine Market.
J. Bayle, rue de Chartres No. 40;
J. Sénac, rue Ste-Anne, coin Chartres;
G. Bonnecarrère, maison Blanche, rue du Canal;
Arthur Jaric, restaurant Boudro, Milneburg;
M. Vergnole, rue Decatur No. 78;
P. Canteron, rue Bienville No 441;
P. Macou, rue Baronne, coin Poydras;
John Strenna, rue Bourbon No 16;
R. de Gas, rue Commune No 104;
J. P. Dutrey, Marché Dryades;
C. Gouzy, rue des Français No 133;
J. Desca, rue Vieille-Levée No. 53, coin Bienville;
Léon Vallon, rue Gravier No. 182;
J. Ségassie, rue Vieille-Levée No 17;
R. Laffon de Ladébat;
A. Walz, rue Conti No. 24;
L. Chaplain, rue Royale No. 18;
L. Grand, cour Gallier rue Carondelet;
A. Paris, rue Bourgogne No 86;
B. Bobée, marché Tremé;
Antoine Alciator, rue St. Louis No 65;
St. Cyr Fourcade, rue du Canal, coin Remparts;
F. Carrère, rue Peters No 8 (2e District);
André Madlhes, marché Poydras;
A. Jas, rue de Chartres No 103;
François Carraze, aux Abattoirs;
A. Bonnet, rue Royale No —;
Jacques Alt, encoignure Pologne et Amour;
Paulin Petiton, à St. Jean Baptiste;
J. Chipot, à Alger;
A. Dudoussat, Passage de la Bourse No 136.

Meubles, Meubles.

W. B. STEVENSON,

AU No 63 DE LA RUE DU CAMP.

Les personnes qui tiennent ou sont sur le point de tenir maison sont priées de se rappeler qu'elles trouveront, au susdit magasin, tout ce dont on peut avoir besoin dans un ménage.

Les prix y sont des plus modiques.
12juin—1m

L'Abei[lle]

LE